

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF****CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf dûment convoquée et tenue à la salle des commissaires, le mercredi 24 avril 2019 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur David Montminy.

PRÉSENCES

Mme Laurette Côté	M. Sylvain Lefèbvre-Matte
Mme Marie-Claude Deschênes	M. Roger B. Plamondon
Mme Isabelle Mainguy	M. Serge Tremblay
Mme Johanne Minville	M. Yves Walsh
Mme Lina Moisan	

M. Benoit Bisson, représentant commissaire-parent pour le secondaire
M. Mathieu Bisson, représentant commissaire-parent pour le primaire
Mme Christine Mc Elligott, représentante commissaire-parent pour le EHDAA

ABSENCE

Aucune

Sont aussi présents les membres du conseil de direction :

Mme Marie-Claude Tardif, directrice générale, Mme Monique Delisle, directrice générale adjointe, Mme Karine Toupin, secrétaire générale et directrice des communications, M. Jean-François Lussier, directeur des Services des ressources financières et matérielles et du transport scolaire, M. Jacques Moffette, directeur des services éducatifs, M. Éric Bard, directeur adjoint par intérim du Service des ressources humaines et directeur des services éducatifs de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30 heures, monsieur David Montminy, président, déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les commissaires présents forment le *quorum*.

CC106/18-19**2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le commissaire Benoit Bisson propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 24 avril 2019, en ajoutant les points suivants :

- 13.1 Cours du soir en formation professionnelle ;
- 13.2 Suivi – Conférence de presse du programme Dual ;
- 13.3 Motion de félicitations – M. Étienne Plamondon Hyundai Saint-Raymond ;
- 13.4 Motion de félicitations – Mme Isabelle Caron.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Réflexion et constatation du quorum

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 24 avril 2019

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2019
- 3.2 Suivi du procès-verbal et des résolutions ^D

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 4.1 Questions et correspondance des élèves
- 4.2 Questions et correspondance du public

5. INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

- 5.1 Intervention du représentant du primaire
- 5.2 Intervention du représentant du secondaire
- 5.3 Intervention du représentant EHDAA

6. DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICE DES TECHNOLOGIES

- 6.1 Calendrier scolaire 2019-2020 – Établissement de Donnacona
- 6.2 Mandat Collecto /SAR135-2019 achat serveurs traditionnels et unités de stockage
- 6.3 Nomination à la direction des ressources matérielles et technologie de l'information

7. DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS SECTEUR JEUNES

- 7.1 Motion de félicitations – Gala OSEntreprendre
- 7.2 Motion de félicitations – Coupe des sciences Université Laval

8. DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS DE L'ÉDUCATION AUX ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- 8.1
- 8.2

9. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 9.1
- 9.2

10. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

10.1 Maintien d'actifs immobiliers

10.1.1 Imperméabilisation des fondations - phase 2 – École Saint-Charles-de-Grondines

10.1.2 Désamiantage des finitions intérieures – École de la Saumonière

10.2 Ouverture d'un compte bancaire

11. DIRECTION DES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

11.1 Calendrier des rencontres des commissaires 2019-2020

11.2 Nomination des délégués à l'assemblée de la FSCQ 2019

11.3 Représentant C.S.

12. PÉRIODE D'INFORMATION DU PRÉSIDENT

12.1

13. AFFAIRES NOUVELLES

13.1

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC107/18-19

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2019

Monsieur le commissaire Yves Walsh propose :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2019 et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture, une copie ayant été déposée aux commissaires plus de six heures avant la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC108/18-19

6.1 CALENDRIER 2019-2020 – ÉTABLISSEMENT DE DONNACONA

ATTENDU QUE la Commission scolaire établit le calendrier scolaire de l'Établissement de Donnacona en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique et après les consultations d'usage,

Madame la commissaire Isabelle Mainguy propose :

D'ADOPTER le projet du calendrier scolaire 2019-2020 de l'Établissement de Donnacona et de conserver ledit document, au répertoire, sous la cote CC108/18-19.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC109/18-19

6.2 MANDAT COLLECTO / SAR135-2019 SERVEURS TRADITIONNELS ET UNITÉS DE STOCKAGE

ATTENDU QUE que la Commission scolaire de Portneuf doit procéder à l'acquisition de matériels informatiques usagés via un regroupement d'achats ;

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose :

D'ENGAGER la Commission scolaire à requérir des biens technologiques selon le mandat SAR135-2019 donné à Collecto, selon les termes et conditions prévus aux documents du mandat et du bordereau, valables comme s'ils étaient ici, tout au long reproduits, et de façon spécifique :

Description	An 1	An 2	An 3 (option)
Serveurs traditionnels	28 000 \$		28 000 \$
Stockage	190 000 \$		
Virtualisation de serveurs	7 000 \$	7 000 \$	7 000 \$

Le tout représentant une somme de 225 000 \$, pour l'an 1, conformément au mandat SAR135-2019 déposé sous la cote CC109/18-19.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC110/18-19

6.3 NOMINATION À LA DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

ATTENDU QUE toutes les étapes de consultation ont été réalisées tant auprès de l'Association québécoise du personnel de direction d'établissement (AQPDE) qu'auprès de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), conformément à l'article 3.2 de la politique de gestion en vigueur;

ATTENDU QUE la politique locale de gestion des cadres établit à l'article 6.11 que la Commission scolaire favorise la mobilité interne du personnel-cadre dans le but d'enrichir le plan de carrière des gestionnaires et d'améliorer l'efficacité de la gestion;

ATTENDU QUE l'article 269 du règlement 209 établit la compétence du conseil des commissaires concernant l'affectation du personnel d'encadrement,

Monsieur le commissaire Yves Walsh propose :

DE NOMMER Monsieur Frédéric Pagé au poste de directeur du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information, dans une proportion de 100%, et ce, à compter du 24 avril 2019.

ET DE

LUI ACCORDER les pouvoirs prévus au *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du conseil des commissaires*, et ce, en ajoutant le nouveau Service, comme déposé au répertoire, sous la cote CC110/18-19.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC111/18-19

7.1 MOTION DE FÉLICITATIONS – GALA OSENTREPRENDRE

ATTENDU l'objectif du Défi OSEntreprendre qui vise à mobiliser et développer les passions entrepreneuriales;

ATTENDU le franc succès remporté par les élèves de la Commission scolaire dans le cadre de la 21^e édition de ce concours,

Monsieur le commissaire Roger B. Plamondon propose :

D'ADOPTER une motion de félicitations aux élèves et enseignants qui ont remporté des prix pour les projets suivants :

- L'atelier des chouettes!, primaire 1^{er} cycle - École Sainte-Marie-et-du-Goéland (École Sainte-Marie) ;
- Survie expert, primaire 2^e cycle - École primaire de la Grande-Vallée (École Saint-Joseph) ;
- Les bouchées de bonheur, primaire 3^e cycle - École du Perce-Neige ;
- Les soupes sèches: À La Soupe, primaire coup de coeur École Sainte-Marie-et-du-Goéland (École Sainte-Marie) ;
- Une tablette de plus pour mon casier, secondaire 1^{er} cycle - École secondaire de Saint-Marc ;
- Les pots de la Serre de l'ESSM, secondaire 2^e cycle - École secondaire de Saint-Marc
- H + E = Pour des Horizons plus Écolos, secondaire adaptation scolaire - École secondaire de Donnacona ;
- Haut-Parleur ESLJ, coup de cœur secondaire - École secondaire Louis-Jobin ;

- Les Accros-du-Brico, formation professionnelle et éducation des adultes - Centre de formation de Portneuf – Donnacona;
- Les donateurs de joie, prix rayonnement - École des Trois-Sources.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC112/18-19

7.2 MOTION DE FÉLICITATIONS – COUPE DE SCIENCE UNIVERSITÉ LAVAL

ATTENDU la compétition *La Coupe de Science* organisée par les facultés de génie de l'Université Laval;

ATTENDU QUE ladite compétition propose à ses participants des mises en situations périlleuses auxquelles ils doivent trouver des solutions et qui mettent à profit les compétences acquises grâce à leur cours de sciences au secondaire;

ATTENDU le franc succès remporté par les élèves de l'école secondaire de Saint-Marc-des-Carières dans le cadre de la 12^e édition de ce concours,

Monsieur le commissaire Mathieu Bisson propose :

D'ADOPTER une motion de félicitations à l'égard des élèves suivants pour les prix remportés lors de cette compétition, soit :

Équipe gagnante

- Tristan Douville;
- Alex Grandbois;
- Olivier Laquerre;
- Alexandre Leblanc.

Équipe «Coup de cœur du jury»

- Léo Bazinet;
- Gabriel Ducas;
- Antoine Loranger;
- Raphaël Vallières-Perron.

Ainsi qu'aux enseignantes, mesdames Geneviève Toupin et Julie Morasse, pour leur accompagnement tout au long du processus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC113/18-19

10.1.1 MAINTIEN DES BÂTIMENTS 2018-2019 –IMPERMÉABILISATION DES FONDATIONS (PHASE 2) – ÉCOLE SAINT-CHARLES-DE-GRONDINES

ATTENDU QUE la Commission scolaire s'est vue réserver par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une somme de 1 836 813 \$ dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments » pour permettre la réalisation de projets d'amélioration des immeubles;

ATTENDU QUE la Commission scolaire a mis de l'avant le projet d'imperméabilisation des fondations (phase1 et 2) à l'école Saint-Charles-de-Grondines;

ATTENDU QUE la procédure d'appel d'offres a été suivie pour le projet mentionné,

Madame la commissaire Isabelle Mainguy propose :

DE PROCEDER à l'engagement de l'entrepreneur pour le projet mentionné.

CHOIX DE L'ENTREPRENEUR :

Alain M.& M. Ltée au montant de 176 300,00 \$ (avant taxes)

QUE le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, Jean-François Lussier ou le coordonnateur des ressources matérielles, Frédéric Lajoie soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution ainsi que les avenants sur le contrat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC114/18-19

10.1.2 RÉSORPTION DU DÉFICIT DE MAINTIEN 2018-2019 – DÉSAMIANTAGE DES FINITIONS INTÉRIEURES - ÉCOLE DE LA SAUMONÈRE, PAVILLON JACQUES-CARTIER

ATTENDU QUE la Commission scolaire s'est vue réserver par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une somme de 1 619 412 \$ dans le cadre de la mesure 50626 « Résorption du déficit de maintien – budget additionnel » pour permettre la réalisation de projets d'amélioration des immeubles;

ATTENDU QUE la Commission scolaire a mis de l'avant le projet de désamiantage des finitions intérieures à l'école de la Saumonière (phase 1), pavillon Jacques-Cartier;

ATTENDU QUE la procédure d'appel d'offres a été suivie pour le projet mentionné,

Madame la commissaire Johanne Minville propose :

DE PROCEDER à l'engagement de l'entrepreneur pour le projet mentionné.

CHOIX DE L'ENTREPRENEUR :

Construction Côté & Fils Inc. au montant de 136 580,00 \$ (avant taxes)

QUE le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, Jean-François Lussier ou le coordonnateur des ressources matérielles, Frédéric Lajoie soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution ainsi que les avenants sur le contrat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC115/18-19

10.2 OUVERTURE D'UN COMPTE BANCAIRE

ATTENDU QUE la Commission scolaire de Portneuf doit effectuer l'ouverture d'un nouveau compte bancaire à la Caisse Desjardins de Donnacona afin de permettre les paiements par internet pour le Centre de Formation de Portneuf;

ATTENDU QUE l'ouverture d'un nouveau compte bancaire nécessite une autorisation par résolution du conseil des commissaires;

ATTENDU QUE la résolution doit désigner le nom des deux signataires et donner des spécifications sur la signature des chèques;

En conséquence,

Monsieur le commissaire Mathieu Bisson propose :

DE MANDATER Madame Solange Langlois, coordonnatrice au Service des ressources financières, à ouvrir le compte bancaire dont le folio sera déterminé par la Caisse Desjardins de Donnacona au nom de la Commission scolaire de Portneuf;

DE DESIGNER à titre de signataires des chèques et autres documents reliés à ce nouveau compte bancaire le président du conseil des commissaires, monsieur David Montminy, et la directrice générale, madame Marie-Claude Tardif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC116/18-19

11.1 CALENDRIER DES RENCONTRES DES COMMISSAIRES 2019-2020

ATTENDU QUE le règlement 205, fixant le jour, l'heure et le lieu des séances du conseil des commissaires selon un calendrier prédéterminé et adopté avant le début de chaque année scolaire;

Monsieur le commissaire Roger B. Plamondon propose :

D'ADOPTER le calendrier 2019-2020 des rencontres du conseil des commissaires, de le déposer sur le site de la Commission scolaire de Portneuf et de conserver ledit document, au répertoire, sous la cote CC116/18-19.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC117/18-19

11.2 NOMINATION DES DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE DE LA FSCQ 2019

Madame la commissaire Marie-Claude Deschênes propose :

DE DESIGNER les trois commissaires suivants comme délégués officiels auprès de l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec avec mandat de

parler pour et au nom de la Commission scolaire de Portneuf les 31 mai et 1^{er} juin 2019 :

- Monsieur David Montminy ;
- Madame Isabelle Mainguy ;
- Madame Johanne Minville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC118/18-19

11.3 REPRÉSENTANT DE LA COMMISSION SCOLAIRE

ATTENDU QUE dans certaines circonstances, la Commission scolaire ou l'un de ses établissements a besoin de se faire représenter pour tout litige ayant cours devant un tribunal administratif ou judiciaire ;

ATTENDU QUE que le Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du conseil des commissaires ne prévoit pas une telle situation ;

ATTENDU QU' il y a lieu de nommer un tel représentant à la Commission scolaire de Portneuf,

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est résolu à Madame Johanne Minville de recommander au conseil des commissaires :

DE NOMMER la secrétaire générale, Me Karine Toupin, à titre de représentante de la Commission scolaire de Portneuf ;

ET

DE PERMETTRE à cette dernière de poser tout geste ou de signer tout document en lien avec cette fonction de représentation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC119/18-19

13.3 MOTION DE FÉLICITATIONS – MONSIEUR ÉTIENNE PLAMONDON

ATTENDU la 6^e édition du souper-bénéfice organisé le 30 mars 2019 par le Club Lions de Saint-Raymond;

ATTENDU QUE cette activité permet d'amasser des fonds qui sont remis chaque année à différents organismes dans la communauté;

ATTENDU QUE le président d'honneur doit choisir une cause qui lui tient à cœur à laquelle 1000 \$ sont remis,

Madame la commissaire Johanne Minville propose :

D'ADOPTER une motion de félicitations à l'égard du président d'honneur, Monsieur Étienne Plamondon, pour avoir choisi de remettre le montant à la Fondation Louis-Jobin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC120/18-19

13.4 MOTION DE FÉLICITATIONS – MADAME ISABELLE CARON

ATTENDU le souper-bénéfice organisé pour les cadets de Saint-Basile;

ATTENDU le succès obtenu lors de la présentation du spectacle offert par le groupe Harmonie qui regroupe des élèves en musique de l'école des Trois-Sources;

ATTENDU l'implication bénévole des élèves et de l'enseignante en musique, Madame Isabelle Caron, pour la réussite des élèves,

Madame la commissaire Johanne Minville propose :

D'adopter une motion de félicitations à l'égard des élèves et de l'enseignante, Madame Isabelle Caron, impliqués dans la réussite du groupe de musique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC121/18-19

14.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame la commissaire Laurette Côté propose la levée de la séance à 20 h 17.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AUTRES SUJETS :

4.1 Questions et correspondance des élèves

Aucune

4.2 Questions et correspondance du public

Aucune

5.1 Intervention du représentant du comité de parent

Aucune

5.2 Intervention du représentant EHDA

Aucune

13.1 Cours en soirée – Formation professionnelle

Un commissaire questionne les directions sur l'endroit des cours qui se donnent en soirée pour la formation professionnelle.

Il est mentionné que l'endroit des cours est déterminé selon les besoins en équipement pour la formation.

13.2 Suivi – Conférence de presse programme Dual

Il est mentionné qu'une nouvelle formation basée sur les apprentissages accrus en milieu de travail pour les prochains préposés aux bénéficiaires sera offerte au Centre de formation professionnelle de Portneuf.

A la suite de cette annonce, 28 personnes ont manifesté leur intérêt pour cette formation qui leur permettra de travailler à temps partiel pour leur organisme ou entreprise de stage et ainsi recevoir un revenu supplémentaire.

DOCUMENTS REMIS :

- 3.2 Suivis des résolutions ;
- 6.1 Calendrier scolaire 2019-2020 – Établissement de Donnacona ;
- 6.2 Mandat Collecto / SAR135-2019 ;
- 6.3 Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs ;
- 11.1 Calendrier des rencontres des commissaires 2019-2020.

LE PRÉSIDENT

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE